



Stage adr non renouvelé par l'employeur

Par **papyfred**, le **10/02/2013** à **07:40**

je desire quitter l'entreprise ou je suis actuellement a mon embauche mon adr (transport de matiere dangereuse en colis) devait etre valide mais il n ont jamais voulu me le renouveler (renouvelable tous les 5 ans) n ont ils pas l obligation de me le faire refaire avant de partir de cette entreprise ? MERCI URGENT

Par **P.M.**, le **10/02/2013** à **13:53**

Bonjour,

Ce qu'il y a de bien sur un forum, c'est qu'on a la possibilité de pouvoir exposer clairement et calmement une situation d'une manière explicite même quand on recherche une réponse urgente, alors il faudrait que vous commenciez par indiquer ce que vous appelez "adr" même si je pense que c'est pour le transport de matières dangereuses et comment vous pouvez être dans une entreprise sans y être encore embauché...